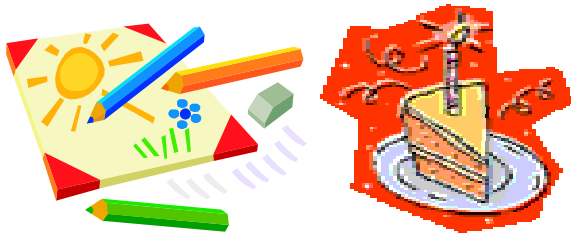


VILLES ACTIVES DU PNNS

Compte rendu de la réunion du 25 Mai 2009

à Mouans-Sartoux



Etaients présent(e)s : (voir liste jointe)

Pilotage : Dr Cécile Lucas ; Lucie Bacchioni (IASS) Chantal Lipatoff (CPAM, excusée)

Méthodologie de projet : Zeina Mansour (Dir. CRES-PACA)

1 - NOUVELLES VILLES ACTIVES PNNS

- Mougins
- Le Pradet
- Les Pennes-Mirabeau (absente)

2 - **RECENSEMENT DES ACTIONS** mises en œuvre en 2008 et prévues pour 2009 par les municipalités engagées dans le réseau des « Villes actives du PNNS » :

Rappel : ces fiches sont à envoyer à la DRASS et à la DGS pour le 31 décembre de chaque année.

Tour de table et point sur les actions:

- Antibes : présentation de documents pratiques relatifs à la promotion de l'activité physique : « Ballades-santé-ville » disponible en mairie (mairies annexes)
- Cannes : Promotion du bio
- Le Lavandou : Potager avec les restos du cœur
- Salon : Promotion du bio ; Promotion activité physique (pédibus pb de l'animateur)
- Marseille : Promotion du lait maternel en crèches, Allergies alimentaires des enfants, Programme d'actions nutrition en restauration collective scolaire :2009-2013
- Mouans-Sartoux : Promotion du bio, promotion de l'activité physique (déplacements à pied et à vélo, pistes cyclables, Action de communication (« Nutrinet-santé »).

3 - NUTRITION ET PRECARITE

Voir en pièces jointes :

- le diaporama du CRES en pièce jointe
- Le diagramme de Nicole Darmon

Rappel : action débutée en 2005. Financée depuis 2005 (sauf 2006).

Présentation du diaporama

Présentation du contenu de la formation : Former des relais auprès des bénéficiaires

Réflexion sur la définition de critères d'une action modélisable (à déposer comme action labellisée logo PNNS)

- Action régionale (territoire = la région)
- Reposant sur une étude de recherche scientifique
- Retour vers la recherche pour faire évoluer le travail des chercheurs en fonction des résultats de terrain.
- Besoin ressenti au niveau national
- Formation permanente des relais pour rendre l'action pérenne.

4 - PRESENTATION DES NOUVELLES MISSIONS DE LA DRAAF (direction régional de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt)

Voir le diaporama présenté par Hélène Portal (DRAAF)

Dans le cadre du plan d'action régional : mise en place de groupes thématiques de travail auxquels peuvent participer des membres du groupe des villes actives (contacter Mme Portal).

5 - AVANCEMENT DU PROJET DE SUPPRESSION DES COLLATIONS MATINALES A L'ECOLE ET DANS LES CENTRES DE LOISIRS (CLSH)

Mise à jour du recensement des résultats du questionnaire « état des lieux des collations matinales dans les écoles et dans les centres de loisirs » auprès des 13 villes participant au projet et qui avait été débuté lors de la précédente réunion du 5 février à Carqueiranne :

- **CABRIES (13)**: Pas d'organisation de collation par les écoles. Subsistance dans 1 école sur 6.
- **FUVEAU (13)**: collation matinale supprimée dans les écoles primaires. Demeure dans 1 école maternelle. Guide à l'usage des parents en école maternelle.
- **LE LAVANDOU (83)**: supprimée dans 4 écoles primaires et 1 école maternelle. Sensibilisation réussie des enseignants à la problématique. Une école souhaite intégrer la suppression dans le règlement intérieur de l'école.
- **SALON (13)** : suppression à 100%. Résultat positif du travail de sensibilisation générale. Une fois par mois : un gâteau d'anniversaire.
- **Ste MAXIME (83)**: suppression par le R.I. des écoles

- **LA GARDE (83)**: Pas de collation dans les 6 maternelles et 6 écoles primaires.
- **CARQUEIRANNE (83)**: les collations supprimées officiellement dans le primaire (19 classes) depuis plus de 10 ans. Séances pédagogiques avec les parents pour la promotion du petit-déjeuner équilibré. Demeure le problème du contenu des cartables cause de prises alimentaires spontanées. En maternelle (10 classes) pas de collation officielle mais un jus de fruit à 10 heures et un gâteau d'anniversaire une fois par mois. Dans les EMAL/ALSH GRAG (enfants de 3 à 11ans) il n'y a pas de collation le matin, il existe un goûter à 16h dont le contenu est abordé avec les animateurs en réunion de travail. Dans les trois types d'établissements ci dessus la mesure est dans le règlement intérieur.
- **CANNES (06)**: Suppression officielle des collations depuis 10 ans. Mais subsistent le problème d'harmonisation des positions des enseignants (turn over). Persistance des collations dans les écoles privées et demandes des parents dans le sens du maintien des collations. Problème du contenu des cartables. Démotivation des enseignants sur ce problème. Dans les centres de loisirs il n'existe plus de collation. La suppression est plus difficile dans les crèches
- **GRASSE (06)**: en ce qui concerne le projet de suppression des collations, l'ensemble des collations ont été supprimées selon les préconisations de la PMI ; Le questionnaire n'a donc pas été diffusé.
- **LA SEYNE (83)**: Suppression de la collation matinale à 80%. Travail mené depuis 12 ans dans les 33 écoles. Suppression également des viennoiseries lors des garderies du soir. Réelle implication des directeurs.
- **ANTIBES (06)**: suppression. Mais existence de collations « sauvages ».
- **MOUANS-SARTOUX (06)**: Pas de collation matinale organisée dans les deux groupes scolaires (42 classes) Subsistance dans quelques classes de manière isolée. Lors de l'accueil du soir, un goûter est servi par la municipalité. Démarche d'intégration dans le règlement intérieur variable d'une école à l'autre. Pas de collation matinale organisée dans les 4 ALSH. Pb de contenu des cartables subsiste à hauteur de 33%
- **MARSEILLE (13)**: sur 80 écoles de 3 arrondissements : On relève : 16% de suppression, 16% servent une collation matinale. Le dépouillement total des questionnaires d'état des lieux est en cours.

La rencontre du groupe villes actives avec le CNFPT n'a pas pu avoir lieu suite à l'indisponibilité de la personne responsable de ce sujet au CNFPT. Une rencontre est à programmer en septembre avec Mme Massimi.

La demi-journée de sensibilisation dans le cadre des journées pédagogiques au niveau des circonscriptions de l'éducation nationale doit être discutée par chaque ville correspondante avec son IEN ou le médecin de santé scolaire départemental ou l'inspecteur d'académie.

QUESTIONS DIVERSES :

- OSCARS ; Les villes actives doivent aller sur le site d'OSCARS pour y inscrire leurs actions.

- FORMATION A L'OUTIL DE CATEGORISATION organisée par le CRES le 4 MAI 2009. La ville d'ANTIBES a pu y participer avec satisfaction.

La prochaine réunion des villes actives PNNS est fixée au :

**11 décembre 2009
De 10 heures à 16 heures
Au CRES
178 cours Lieutaud
13006 Marseille
(pause-déjeuner libre)**

Ordre du jour :

- 1 - Projet Collation matinale : Etat d'avancement
- 2 - Questions à propos du « bio » : la logique du « GRENELLE », les difficultés des villes (ce point de l'ordre du jour sera animé par la DRAAF)
- 3 - Distribution de fruits et légumes dans les écoles et projet « paniers de la mer » (Hélène Portal, DRAAF)
- 4 - Projet « Cantines scolaires » (Didier Fébvrel)
- 5 - Projet de formation du CNFPT : Mise en place et Modalité de formation des personnels des cantines scolaires (E.Jupillat-Tobitt)
- 6 - Outils pédagogiques et de communication et démarchage des collectivités locales (CRES, Didier Fébvrel)
- 7 - Infos et questions diverses (notamment colloque de Nancy)